

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DIRECTION DES INSTITUTIONS PRIVEES
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 12 SEPT 2024

N°2024-005 MESRI/SG/DGESup/DIPES

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à la connaissance des parents, des étudiants et des bacheliers que conformément aux dispositions de l'arrêté n°344/MESRI/SG/DGESup du 11 septembre 2024 portant suspension des recrutements dans les filières de Licence et de Master en Sciences Infirmières et Obstétricales dans les Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES), les recrutements dans les filières de Licence et de Master en Sciences Infirmières et Obstétricales dans les IPES sont suspendus.

Par conséquent, aucun recrutement n'est autorisé dans ces filières à compter de l'année académique 2024-2025.

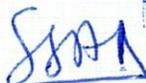
Cependant, les promotions en cours de formation dans ces filières et dans les IPES concernées sont autorisées à achever normalement leur cycle.

Les services techniques du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) restent engagés pour apporter l'appui nécessaire aux IPES et pour toute information concernant les offres de formation autorisées dans les différentes IPES.

P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général
P/O le Directeur Général
de l'Enseignement Supérieur

Ampliation

-Pour large diffusion


Pr Aly SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

